

+ Affichage

Les Conseillers Municipaux, avant de se prononcer au sujet de la **Modification statutaire 2 proposée par la CCPHB**, ont souhaité avoir des renseignements complémentaires ; demandent que le sujet soit remis à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Les Conseillers Municipaux ont délibéré favorablement pour :

- **La révision des tarifs de location de la salle polyvalente**
- **Renommer le « Chemin du Presbytère » par « Allée Abbé Zannier »
Et valider la liste des noms de rues, chemins de la commune (détail au verso)**